

Distribution de masques de protection

Nous l'annonçons dans notre précédente lettre d'information : **Tours Métropole Val de Loire a commandé 400 000 masques lavables et réutilisables, très qualitatifs**, auprès de la société Médical Z, installée à Saint-Avertin. Cette dernière s'est aussitôt mise en « ordre de marche » pour réorienter sa production et pouvoir répondre, dans les meilleurs délais, à cette commande inédite et urgente. Des tests ont été réalisés et des prototypes ont été validés auprès des différents services certificateurs de l'Etat. Ces étapes nécessaires ont entraîné une attente dans le début de la production. Les masques sont attendus entre le 15 mai et le 15 juin.



SE PROCURER UN MASQUE À VILLANDRY : UNE SOLUTION ALTERNATIVE POUR LES HABITANTS

A l'initiative de plusieurs couturières, un atelier de confection de masques s'est créé à Villandry. Pas de regroupement bien sûr, chaque couturière – ou couturier - travaille à son domicile. Ces masques, confectionnés dans le respect des normes AFNOR, ne font pas l'objet d'une homologation. L'objectif est de proposer des masques à ceux qui n'ont pas la possibilité d'en confectionner eux-mêmes.

COMMENT OBTENIR UN MASQUE ?

Vous pouvez vous procurer un masque sur simple demande à adresser au collectif de couturières par mail à l'adresse masques.villandry@orange.fr.

VOUS DÉSIREZ PARTICIPER À CETTE OPÉRATION SOLIDAIRE ?

Vous souhaitez participer à la fabrication des masques, fournir du tissu ou vous rendre utile dans cette démarche solidaire (lavage, séchage, conditionnement, livraison...) ? Contactez le collectif par mail à masques.villandry@orange.fr.

RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DES MASQUES

Un masque confectionné de façon artisanale constitue un écran non négligeable et contribue à freiner la propagation de l'épidémie. Pour être efficace, le masque cousu main doit impérativement être lavé quotidiennement, à 60°C ou plus en utilisant de la lessive classique.

En attendant de pouvoir vous remettre les masques en tissu lavables et réutilisables produits par la société Médical Z, la municipalité vous offre des masques FFP1 (à usage unique). Ils sont joints à cette lettre.

Fournis par la municipalité ou offerts par le collectif de bénévoles, les masques représentent un rempart minimal contre la contamination et permettent de protéger les autres. Toutefois, l'application stricte des gestes barrières demeure la meilleure des protections contre le coronavirus.



Cérémonie du 8 mai

En raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures de confinement inhérentes, le 75ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ne pourra pas se dérouler dans les conditions habituelles.

Les habitants sont invités à s'associer à l'hommage national en apposant un drapeau sur leur habitation.

Pour pallier l'annulation des collectes sur la voie publique et être en mesure de maintenir ses actions de solidarité envers les blessés de guerre, les veuves, les pupilles de la Nation et les victimes d'acte de terrorisme, le Bleu et de France lance une collecte en ligne, spécifique 8 Mai. Cette collecte est accessible sur le site internet de [l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre](#).



Le Bleu et de France a récemment apporté son soutien aux EPHAD labellisés en fournissant des postes de radio et des tablettes numériques aux résidents.

Retour à l'école

Maintien de la distanciation physique, application des gestes barrière, limitation du brassage des élèves, nettoyage et désinfection des locaux et des matériels, pause méridienne, échelonnement des temps de récréation, accueil par demi-classes, étalement des arrivées et départs de l'école... les obstacles à lever avant d'envisager la réouverture de l'école ont été analysés l'un après l'autre et le constat est unanime : les conditions ne sont pas réunies pour accueillir, dans le respect du protocole sanitaire, un effectif de 70 enfants (selon le sondage effectué par l'équipe enseignante auprès des parents).

La décision a été prise de maintenir un accueil exclusivement pour les enfants des personnels prioritaires, sous réserve qu'il n'excède pas 15 enfants.



Le protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'éducation est disponible en ligne sur le site internet de la mairie.

Réouverture des déchèteries

A partir du **lundi 4 mai pour la déchèterie de Joué-Lès-Tours** (rue de Prony)

► Ouverture au public de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 du lundi au samedi.

A partir du **mardi 5 mai pour la déchèterie de La Grange David** à La Riche

► Ouverture au public de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 du mardi au samedi et de 9h00 à 12h30 le dimanche matin

De **nouvelles consignes** seront appliquées :

- Accès possible uniquement les jours pairs ou impairs en fonction du numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule, afin de réguler la fréquentation et limiter le temps d'attente,

Exemple : le 4 mai est réservé pour les plaques paires, le 5 mai pour les plaques impaires

- Obligation de remplir l'attestation de dérogation obligatoire en cochant la 2ème case « déplacement pour achats de première nécessité »,

- Carte de déchèterie obligatoire et présentée à l'agent à travers la vitre du véhicule à l'arrivée,

- Il est nécessaire d'avoir son propre matériel pour décharger et, dans la mesure du possible, de venir équipé d'un masque et de gants.

Services municipaux

► AGENCE POSTALE COMMUNALE

Réouverture le lundi 4 mai aux horaires habituels (de 14h30 à 17h00).

L'agence sera fermée le samedi 9 mai.

► BIBLIOTHÈQUE

Réouverture le lundi 11 mai, sans libre accès à la bibliothèque. Pour être empruntés, les livres auront été préalablement réservés par les lecteurs sur le site de la bibliothèque (<http://villandry.bibli.fr>) ou par mail à bibliovillandry@orange.fr. Les retraits se feront uniquement le mardi et le vendredi, de 15h à 17h, en présence d'un bibliothécaire bénévole.

Les livres retournés seront mis en quarantaine avant d'être à nouveau disponibles à l'emprunt.

► MAIRIE

En raison de l'absence prolongée d'un agent en arrêt maladie, la mairie restera fermée au public. L'accueil téléphonique est maintenu aux horaires habituels. Si un accueil physique est nécessaire, il se fera exclusivement sur rendez-vous